



# OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE EN VISANT UN IMPACT SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

Le fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy est un fonds actions européennes qui cherche à investir dans des entreprises en croissance, innovantes et exposées à des tendances fortes. Le fonds se focalise sur les sociétés Européennes aux fondamentaux solides. Il offre une gestion de conviction motivée par la recherche d'impacts positifs à moyen terme. Ofi Invest Act4 Positive Economy cherche ainsi à réaliser des investissements utiles et engagés en investissant dans la croissance vertueuse. Il sélectionne des entreprises qui reconnaissent les enjeux écologiques et sociaux notamment liés à la transition énergétique, l'économie circulaire, la santé et le bien-être des individus.

## POURQUOI INVESTIR ?

# 1

### Agir sur l'avenir de la planète et de la société

Soutenir l'économie positive en investissant dans 4 grandes thématiques d'avenir :

- la transition énergétique;
- la préservation de la planète;
- la santé et le bien-être;
- l'inclusion sociale.

Le souscripteur est soumis au risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs et les marchés les plus performants.

# 2

### Une gestion active de conviction

Le fonds se focalise sur les sociétés européennes aux fondamentaux solides.

Il offre une gestion de conviction motivée par la recherche d'impacts positifs à moyen terme.

Risque Actions, le fonds peut être investi ou exposé sur un ou plusieurs marchés d'actions qui peuvent connaître de fortes variations.

# 3

### Un placement responsable dans le cadre de l'assurance-vie

Le fonds, labélisé ISR<sup>1</sup>, intègre avec rigueur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance.

Il est référencé article 9 SFDR et repose sur une stratégie d'investissement durable.

La stratégie d'investissement du FCP intègre des critères extra-financiers selon une approche contraignante et matérielle visant à exclure les valeurs les plus mal notées en ESG, notamment afin de réduire l'impact potentiel des risques en matière de durabilité.

## QU'EST-CE QUE L'ÉCONOMIE POSITIVE ?

En 2015, les Nations Unies ont défini une feuille de route avec 17 objectifs de développement durable (ODD) prioritaires à horizon 2030. L'économie positive réunit tous les acteurs engagés dans une croissance vertueuse et vise à identifier les entreprises dont l'activité répond à un ou plusieurs ODD.

## UNE APPROCHE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE ET ENGAGÉE

basée sur 4 thématiques ciblant chacune des objectifs d'investissement durable des Nations Unies



TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE



SANTÉ  
BIEN-ÊTRE  
SÉCURITÉ



PRÉSERVATION DES  
RESSOURCES NATURELLES  
& BIODIVERSITÉ



INCLUSION  
SOCIALE

\*SRI : L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pour la durée de détention recommandée. Le risque réel peut être différent si vous optez pour une sortie avant la durée de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour. L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque du produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

1 - Pour plus d'informations sur le label ISR, veuillez vous référer au site Internet : [www.labelisr.fr](http://www.labelisr.fr)

## EXEMPLE D'INVESTISSEMENT<sup>1</sup> : WAGA ENERGY – LUTTER CONTRE LES ÉMISSIONS CARBONE



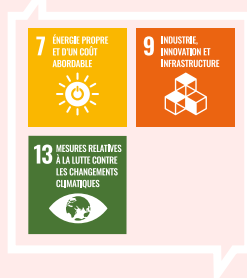
Entreprise française créée par des ingénieurs du groupe Air Liquide. Disposant d'une expertise unique dans l'ingénierie des gaz, Waga Energy développe des projets de biométhane au service de la transition énergétique.

Waga Energy valorise le biogaz des sites d'enfouissement de déchets sous forme de biométhane, substitut renouvelable du gaz naturel.

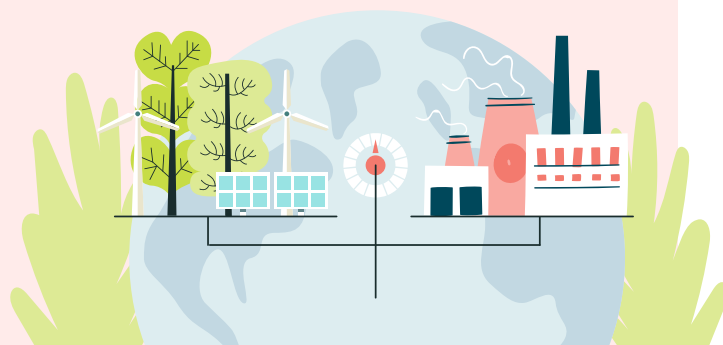
### IMPACT POSITIF ENVIRONNEMENTAL

- Les décharges produisent spontanément du méthane. Le capturer pour le valoriser réduit ainsi les émissions de méthane, en plus de fournir une source d'énergie renouvelable.
- Compte tenu du potentiel de réchauffement global d'une molécule de méthane (28 fois plus qu'une molécule de CO<sub>2</sub>), l'entreprise contribue à lutter contre le réchauffement climatique.

### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



Source : Befesa 2022.



**NOM DU FONDS** | GLOBAL FUND – OFI INVEST ACT4 POSITIVE ECONOMY  
**CODE ISIN (PART RC)** | LU1209226023  
**FORME JURIDIQUE** | COMPARTIMENT DE LA SICAV GLOBAL FUND  
**INDICE DE RÉFÉRENCE** | STOXX EUROPE 600 NET RETURN  
**HORIZON D'INVESTISSEMENT RECOMMANDÉ** | SUPÉRIEUR À 5 ANS  
**FRAIS DE GESTION FINANCIÈRE** | 1,85 % TTC MAXIMUM  
**FRAIS D'ENTRÉE** | 3 %  
**COMMISSION DE SURPERFORMANCE** | 20 % SUR LA PERFORMANCE EXCÉDANT CELLE DU STOXX EUROPE 600 NET RETURN  
**FRAIS DE SORTIE** | AUCUNS

Pour une liste complète et détaillée des risques associés au fonds, nous vous invitons à consulter le prospectus disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com)



<sup>1</sup> – Société citée à titre d'exemple. Il ne s'agit ni d'une offre de vente, ni d'une sollicitation d'achat de titres. Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP 92-12 – FR 51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 22, rue Vernier 75017 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 384 940 342. Avant tout investissement dans les fonds présentés dans la communication publicitaire, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans cette communication publicitaire, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. Cette communication publicitaire contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Les analyses présentées reposent sur des hypothèses et des anticipations d'Ofi Invest Asset Management, faites au moment de la rédaction du document qui peuvent être totalement ou partiellement non réalisées sur les marchés. Elles ne constituent pas un engagement de rentabilité et sont susceptibles d'être modifiées. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Le Document d'Information Clé (DIC) et le prospectus sont proposés aux souscripteurs préalablement à la souscription et remis à la souscription; ces éléments, ainsi que les derniers états financiers disponibles, sont à la disposition du public sur simple demande, auprès d'Ofi Invest Asset Management. FA23/0048/20092023